



Numéro 142 - décembre 2012

recensement agricole 2010

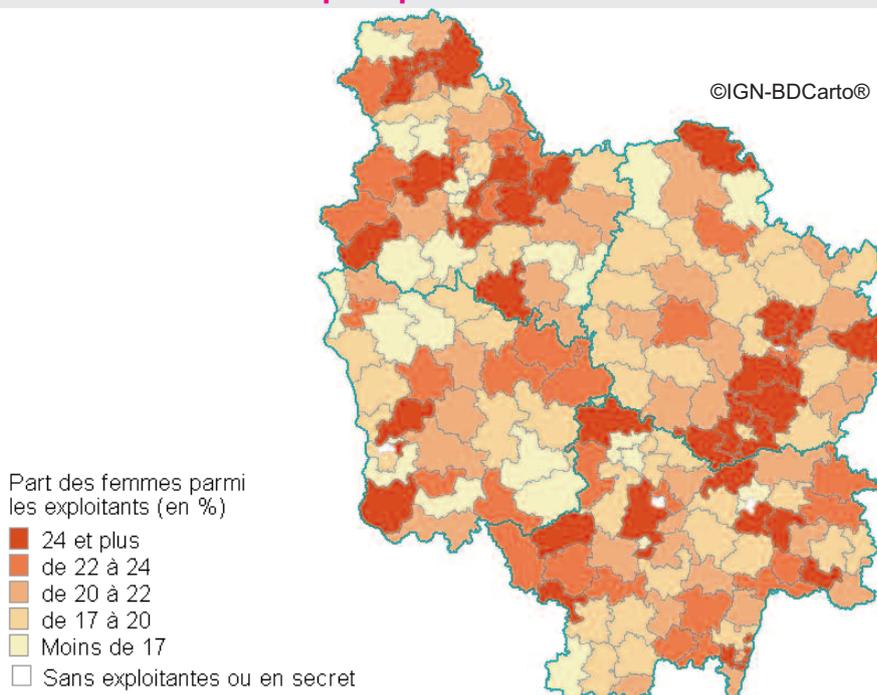
Les femmes valorisent mieux leur travail dans l'agriculture bourguignonne. Elles dirigent ou co-dirigent près du quart des fermes.

En 2010, les femmes représentent 29 % des actifs agricoles permanents, proportion stable depuis 10 ans. Cependant, le statut des emplois agricoles a évolué avec l'agrandissement des structures, la réduction de la main d'œuvre familiale et l'essor des sociétés. Les femmes sont plus souvent exploitantes qu'en 2000 et, parmi les salariés agricoles, leur part progresse nettement. Les exploitantes consacrent moins de temps que les hommes au travail sur l'exploitation. Ce temps varie selon la spécialisation de l'exploitation et l'existence d'autres activités professionnelles. Leur niveau général d'études est plus élevé que celui des hommes, mais plus faible en formations agricoles.

En 2010, 12 440 femmes participent de façon permanente à l'activité agricole en Bourgogne. Elles représentent 4 % de la population active féminine de l'agriculture française, occupant ainsi le 13^{ème} rang des régions métropolitaines. Ces femmes sont exploitantes, aides familiales ou salariées. Elles représentent 29 % des actifs agricoles permanents en 2010. Cette part est très proche de celle de 2000 et est inférieure de 5 points à celle de 1988. La main d'œuvre familiale est majoritaire. Le nombre de femmes a un peu plus diminué que celui des actifs masculins, mais leur statut dans

les exploitations évolue. Elles sont passées d'un statut d'aide familiale à celui de salariée ou d'exploitante. En 2010, 44 % des actives agricoles sont exploitantes (17 % en 1988 et 37 % en 2000). A l'inverse, elles sont de moins en moins souvent de simples aides familiales, conjointes ou membres de la famille (80 % en 1988, 53 % en 2000 et 39 % en 2010). Cette évolution provient en partie d'un nombre de conjointes de chefs d'exploitation, autrefois considérées comme aides familiales, ayant opté pour le statut d'exploitantes. Hors cadre familial, elles occupent une place croissante dans la main-d'œuvre salariée,

Les femmes plus présentes en Côte-d'Or



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Ensemble des exploitations

Nette progression de l'emploi salarial hors famille

	Nombre	Part en %		
		2010	2000	1988
Exploitantes	5 441	43,7	37,1	16,8
Conjointes actives non coexploitantes	4 020	32,3	45,4	70,5
Autres actifs familiaux	777	6,3	7,4	9,4
Total population familiale	10 238	82,3	89,9	96,7
Salariées permanentes	2 201	17,7	10,1	3,4
Ensemble des actifs permanents	12 439	100,0	100,0	100,0

Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010 Ensemble des exploitations

soit 18 % des actives agricoles en 2010, contre 3 % en 1988 et 10 % en 2000.

Elles dirigent près du quart des fermes régionales

En 2010, un exploitant sur cinq est une femme contre plus d'un quart au niveau national. Ce statut est un peu plus féminisé qu'en 2000. Les exploitantes sont présentes sur 4 590 exploitations, soit 23 % des exploitations bourguignonnes. Ce sont des structures plus petites que celles gérées par les hommes, plus de deux exploitations sur cinq étant de petite taille économique, soit de production brute standard (PBS) inférieure à 25 000 euros. Cependant, le nombre d'exploitantes au sein des moyennes et gran-

des structures a progressé. Si l'exploitation individuelle demeure majoritaire, le développement des formes sociétaires a été favorable aux femmes. Ainsi, 54 % des exploitantes exercent leur métier dans des structures sociétaires, principalement en EARL.

Les femmes sont installées sur des surfaces plus modestes que les hommes : en moyenne 46 ha contre 96 ha. Globalement, les femmes à la tête d'une exploitation valorisent 164 000 ha de SAU, soit 9 % de l'ensemble.

Présentes dans les exploitations les plus fréquentes, spécialisées en viticulture, en grandes cultures et en élevage bovin allaitant, elles sont plus représentées que les hommes en viticulture et dans les exploitations ovines, caprines ou

autres herbivores. A l'inverse, elles sont moins présentes dans les élevages bovins viande et en polyculture-polyélevage.

Des exploitantes plutôt âgées

Les dirigeantes sont plus âgées que leurs homologues masculins, respectivement 52 ans et 48 ans. Les exploitantes s'installent en effet plus tardivement que les hommes, en moyenne à 38 ans, soit 11 ans plus tard que les hommes. Ainsi, 18 % des exploitantes ont moins de 41 ans et 27 % sont âgées de 60 ans et plus. Dans un certain nombre de cas, les femmes reprennent l'exploitation lors du départ en retraite ou du décès de leur conjoint. Selon la taille économique de l'exploitation, l'âge moyen des exploitantes est très différent, s'élevant à 50 ans dans les moyennes et grandes structures et à 60 ans dans les petites.

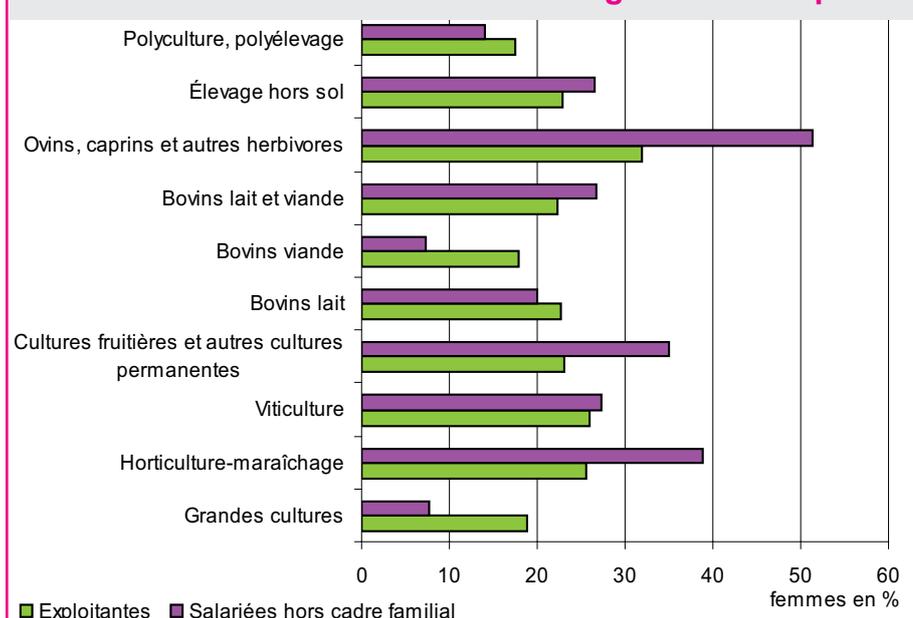
La diversification : plus souvent à titre principal que les hommes

Comme leurs homologues masculins, moins d'une exploitante sur dix pratique une activité de diversification. Cependant, elles sont deux fois plus nombreuses à la réaliser à titre principal, 66 %, voire 79 % dans les exploitations de petite taille économique. Ces exploitantes sont plus jeunes, 47 ans. Plus d'un tiers d'entre elles sont à la tête d'exploitations caprines, ovines ou autres herbivores. Les femmes proposent plus souvent que les hommes un hébergement touristique et sont très présentes dans la transformation du lait.

Une exploitante sur six est pluriactive

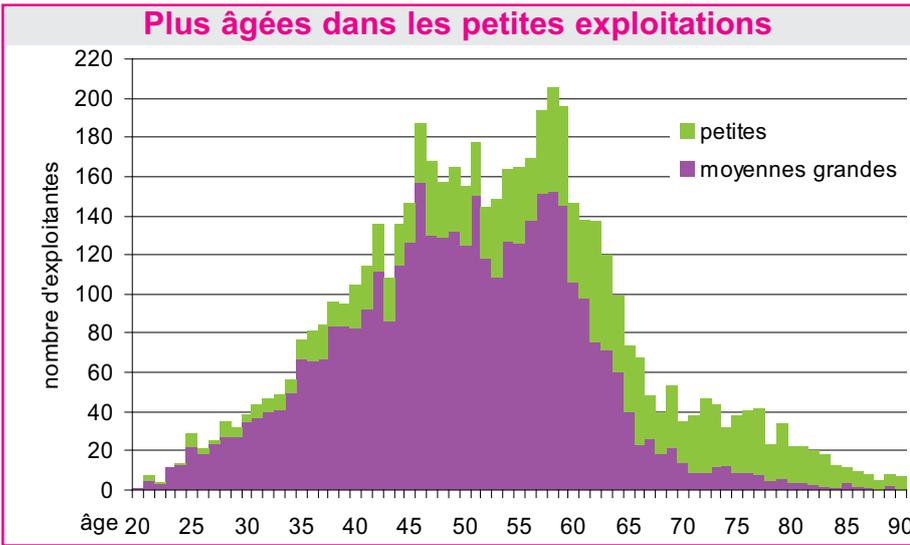
Une part importante des actives agricoles travaille sur l'exploitation à temps partiel. Si plus de la moitié exercent à temps complet, près d'un quart d'entre elles sont pluri-

Taux de féminisation élevé dans les élevages ovins et caprins



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 Ensemble des exploitations

Plus âgées dans les petites exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Ensemble des exploitations

sentes moins d'un quart de temps. Le temps plein est plus fréquent (à hauteur de 60 %) quand la spécialisation de l'exploitation nécessite une main d'œuvre importante comme l'élevage, le maraîchage, l'horticulture. A contrario, le temps plein est moins important dans les exploitations de grandes cultures (37 %) et les cultures fruitières (20 %). Il atteint 55 % en vigne. Lors du recensement, chaque exploitante a déclaré une profession principale et éventuellement une activité secondaire. Lorsque l'activité agricole est associée à une activité non agricole, à titre principal ou secondaire, la personne est qualifiée de pluriactive. En Bourgogne, 4 060 exploitantes sur 5 440 considèrent leur activité agricole comme principale, 16 % ayant une activité secondaire. Elles sont alors principalement employées, élues (politique, professionnelle ou associative). Parmi les femmes qui exercent une profession principale non agricole, un quart sont des employées, un quart des retraitées agricoles et 18 % d'autres retraitées.

Plutôt des études générales pour les femmes

Le niveau d'études des exploitants progresse, et particulièrement chez les femmes. En 2010, un tiers des exploitantes ont au moins le baccalauréat contre 15 % pour

les hommes. Mais elles sont moins formées à l'agriculture que leurs collègues masculins. Elles ne sont que 14 % à posséder un diplôme de formation agricole égal ou supérieur au baccalauréat contre 31 % des exploitants. Et près de trois femmes sur quatre n'ont suivi aucune formation initiale agricole. Parmi les 955 exploitantes âgées de moins de 41 ans, si 47 % n'ont aucune formation initiale agricole, elles sont 43 % à être dotées au moins du baccalauréat.

La formation professionnelle continue agricole est essentiellement suivie par des femmes à la tête de moyennes et grandes structures.

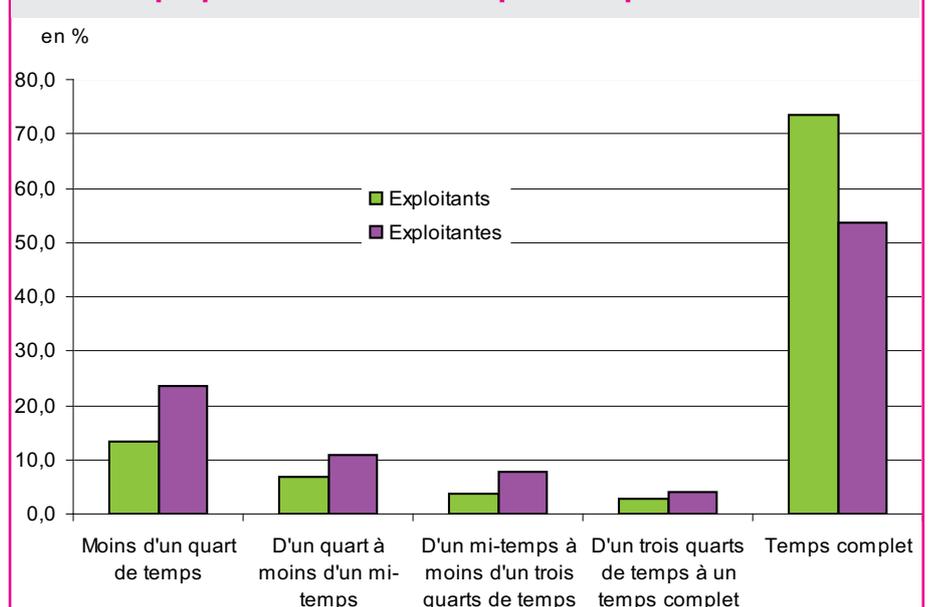
Au cours de l'année précédant l'enquête, 12 % d'entre elles ont assisté à une formation courte (session d'au moins trois jours, pas forcément consécutifs et en rapport avec l'agriculture : comptabilité, gestion ...). Des cycles de formation continue ont été suivis par 17 % des exploitantes.

Malgré sa progression, le niveau de formation des femmes semble un des freins à l'obtention de la dotation jeune agriculteur (DJA). En effet, sur les moyennes et grandes exploitations, si les Bourguignonnes représentent 15 % des jeunes agriculteurs, elles ne sont que 11 % au sein des bénéficiaires de la DJA.

Des salariées plus nombreuses

Comme au niveau national, le salariat agricole féminin se développe en Bourgogne, plus 35 % en dix ans. Un quart des salariés permanents en 2010 est constitué de femmes, soit 2 200 personnes. Elles représentent 6 % des salariées agricoles de France métropolitaine. La Bourgogne se situe à la 8^{ème} place nationale pour l'emploi des femmes. Les salariées sont plus jeunes que les exploitantes, 40 ans en moyenne, et travaillent essentiellement dans des

Le temps partiel encore bien présent pour les femmes



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Ensemble des exploitations

■ Production brute standard

Les surfaces et cheptels sont valorisés selon des coefficients régionaux permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur 2005 - 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « moyennes et grandes exploitations » si elle est supérieure à 25 000 €, en « grandes exploitations » si elle est supérieure à 100 000 € et en « petites exploitations » si elle est inférieure à 25 000 €. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de définir l'orientation technico-économique de l'exploitation (Otex).

■ Les actifs agricoles

Les actifs agricoles sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les exploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints, enfants, dès lors qu'ils fournissent un travail régulier sur l'exploitation.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, à temps partiel ou complet.

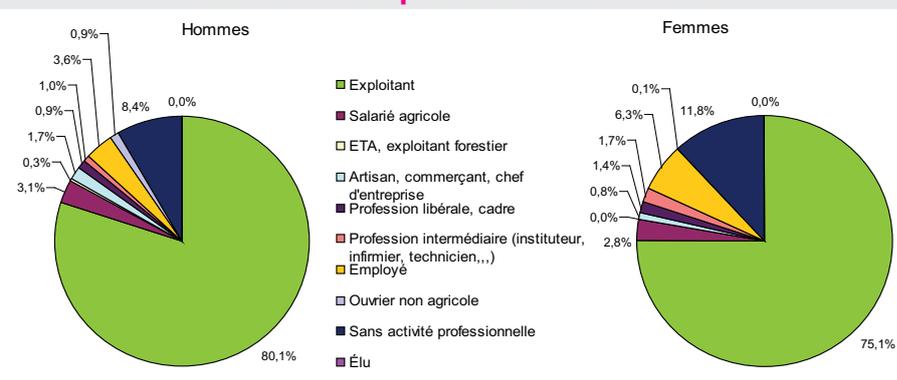
Les salariés saisonniers ou occasionnels travaillent seulement une partie de l'année.

■ Temps de travail

Le temps de travail sur l'exploitation des actifs permanents est recueilli par tranche de quarts de temps, avec pour minimum moins d'un quart de temps et pour maximum un temps complet par actif. La quotité de temps affectée à chaque actif permanent est prise en compte pour le calcul des unités de travail agricole.

■ **EARL** : Exploitation agricole à responsabilité limitée. Elle peut ne compter qu'un associé. La participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire.

Exploitant : activité principale plus souvent déclarée chez les hommes que chez les femmes



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

des exploitations de très grande taille. Les deux tiers d'entre elles exercent dans des exploitations viticoles et 11 % en maraîchage-horticulture.

Huit salariées sur dix ont une qualification d'ouvrière agricole et 9 % sont techniciennes ou agents de

maîtrise, soit cinq points de plus que les hommes. Le temps complet concerne un peu moins de la moitié des salariées. Elles sont plus présentes en horticulture-maraîchage avec trois sur cinq à temps complet.

Nadine Viatte

L'activité agricole des conjointes recule, mais est reconnue

Les conjointes sont moins présentes sur l'exploitation. En Bourgogne, 63 % des conjointes d'exploitants n'y travaillent pas, soit 6 825 femmes. En 2000, moins d'une sur deux exerçait une activité sur l'exploitation et deux sur trois en 1988. Ces femmes, qui n'interviennent pas sur l'exploitation, travaillent souvent à l'extérieur. Elles exercent plutôt une fonction d'employée ou une profession intermédiaire (institutrice, infirmière, technicienne...). Dans les petites exploitations, les femmes sont plus nombreuses à ne pas participer aux travaux de la ferme (72 % contre 61 % dans les moyennes et grandes structures).

En Bourgogne, 4 020 femmes conjointes d'un exploitant et participant aux travaux ont dû opter pour un statut social. Le statut de conjoint collaborateur (sans rémunération) a été choisi par 41 % d'entre elles. Ce sont surtout des femmes à temps partiel, souvent moins d'un mi-temps. Le temps complet concerne 35 % des femmes sous ce statut.

A peine 3 % sont associées, la moitié effectuant moins d'un mi-temps. Seulement 14 % des conjointes participant aux travaux sont salariées de l'exploitation. Un peu moins d'un tiers y travaille à temps plein.

Enfin, 1 670 conjointes actives sur l'exploitation n'ont pas de statut social agricole. Ce sont surtout des temps très partiels, complétant une activité principale extérieure.

Pour en savoir plus : - www.draaf.bourgogne.gouv.fr, rubriques recensement agricole, Bourgogne en chiffres
- www.agreste.agriculture.gouv.fr
Main d'oeuvre : Un million d'actifs permanents, Agreste Primeur n°276 - janvier 2012

Agreste Bourgogne - N° 142 - décembre 2012



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne
Service régional de l'information statistique et économique
4 bis Rue Hoche - BP 87865
21078 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 39 31 28
Fax : 03 80 39 30 99
E-mail : srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Jean-Roch Gaillet
Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE
Composition : SRISE
Crédit photos : MAAF
Impression : DRAAF
ISSN : 1293 - 1748
Prix : 2,5 euros
Dépôt légal : à parution
© AGRESTE 2012
site internet : www.draaf.bourgogne.gouv.fr